

## Quelles pistes de travail pour faire de la Presqu'île un « site d'exception » ?

Accueil du public, activités nautiques, stationnement des fourgons aménagés... Le tourisme durable était à l'ordre du jour du conseil communautaire de lundi. Les élus ont acté les grandes orientations du projet régional « sites d'exception » 2019.



La communauté de communes de la Presqu'île de Crozon – Aulne maritime (vue de la pointe de Dinan) veut développer le tourisme durable et responsable pour préserver les sites paysagers. | OUEST FRANCE / BEATRICE LE GRAND

La communauté de communes, qui fait partie du projet « sites d'exception » du conseil régional, a acté les grands axes de travail qui doivent lui permettre d'obtenir cette reconnaissance. À la clé, des financements de la Région et du Département, pour la promotion et la préservation des lieux. Après la phase de concertation, pilotée par l'Office de tourisme communautaire, voilà donc le temps de la restitution. Quatre priorités d'actions pour les trois prochaines années ont été dégagées.

Si le dossier est accepté, elles pourront donner lieu à des soutiens financiers et en ingénierie, durant trois années. Jusqu'à 70 % des dépenses éligibles en investissement (par la Région), avec des plafonds d'aides de 100 000 € en 2019, 50 000 € en 2020 et 50 000 € en 2021. Et jusqu'à 30 % en fonctionnement, avec des plafonds d'aides pour des études ou des recours à des consultants fixés à 20 000 € en 2019, 10 000 € en 2020, 10 000 € en 2021.

### Comment accueillir les publics dans les paysages remarquables ?

Être plus cohérent et efficace sur l'ensemble des hauts lieux paysagers de la Presqu'île. Dans la continuité des relevés de terrain sur les [comportements des visiteurs à la pointe de l'île Vierge](#), réalisés en août, un travail de typologie des sites (selon leur caractère remarquable, leur degré de fragilité et leur capacité de charge) doit être réalisé. Des fermetures ou restrictions des conditions d'ouverture de sites au public pourront également être mises en place.

### De nouvelles pratiques pour les activités nautiques ?

Rade de Brest au nord, Aulne maritime à l'est, ports de plaisance et spots de glisse sur les façades ouest et sud. La communauté de communes, qui propose déjà un cadre magique pour les sportifs amoureux du grand air, veut développer de nouveaux usages en matière de plaisance et de nautisme léger, respectueux des habitants et des sites.

## Où mettre les fourgons aménagés ?

Ils sont légion sur les parkings de la Presqu'île à profiter des derniers rayons du soleil, quasi les pieds dans l'eau. Pour tenter de canaliser les flux et les présences, l'intercommunalité veut travailler sur la mobilité des fourgons aménagés à proximité des plages et spots de glisse. Elle veut aussi travailler sur l'accueil des camping-cars, en privilégiant les zones urbanisées, pour préserver les sites naturels fragiles et les pointes et caps avec vues sur l'océan.

## Une communication « exemplaire »

Sites internet, réseaux sociaux, enseignes, signalisation d'information locale, panneaux d'information sur site, renforcement de la présence humaine, guides environnementaux, office de tourisme « hors les murs »... La communauté de communes veut repenser sa communication avec « **une approche marketing éco-responsable et environnementale exemplaire** », impliquant tous les partenaires.

Le dispositif 2019 « Site d'exception » sera clos le 1<sup>er</sup> octobre 2019. La communauté de communes doit transmettre son dossier avant fin septembre.

Carole Tymen